



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 mars 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 2), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 4), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 2), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 35), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON (à compter de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 35), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL à Mme Anne VIGNOT, Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Philippe GONON à Mme Mina SEBBAH (à compter de la question n° 4), Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Christine WERTHE à M. Pascal BONNET.

OBJET : 3 - Ressources budgétaires pour 2017 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits - Rectification relative aux droits de place et aux autorisations de voirie

Ressources budgétaires pour 2017
Fixation de divers tarifs, taxes et droits
Rectification relative aux droits de place et
aux autorisations de voirie

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Suite à une erreur matérielle dans la délibération du 12 décembre 2016, il convient de rectifier les tableaux suivants (Manifestations commerciales et autorisations de voirie Tarif 1, Tarif 2, Tarif 3 et Tarif 4) en supprimant la mention «droit minimum» :

VI - Droits de place

C. Manifestations commerciales - animations

	Tarifs 2016	Tarifs 2017	% augm.
Emplacement/par jour *-Droit minimum	70,00	71,00	1,42 %

* Tarif doublé en zone piétonne et sites aménagés (cf. chapitre XI : modalités d'application, article 1^{er})

XI - Autorisations de voirie (Police Municipale)

Tarif 1

N° des articles	Désignation	Unité d'appli-cation	Durée d'appli-cation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	11,70	11,80	0,85 %
2	Porte menus	u	An	11,70	11,80	0,85 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	68,30	69	1,02 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	13,80	13,95	1,08 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	6,90	7,00	1,44 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	1/2 Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	58,80	59,40	1,02 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	53,80	54,35	1,02 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		35,00	35,35	1 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	70,00	71,00	1,42 %
11	Calicot en façade	u		70,00	70,70	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	70,00	70,70	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	13,80	13,95	1,08 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	27,75	28,00	0,90 %

Tarif 2 : tarifs Zone piétonne et semi-piétonne

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	23,60	23,85	1,05 %
2	Porte menus	u	An	23,60	23,85	1,05 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	138,00	139,40	1,01 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	28,00	28,30	1,07 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	14,00	14,15	1,07 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	117,50	118,70	1,02 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	108,60	109,70	1,01 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		70,00	70,70	1 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	140,00	141,40	1 %
11	Calicot en façade	u		140,00	141,40	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	140,00	141,40	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	27,75	28,00	0,89 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	55,50	56,05	1 %

Tarif 3 : tarifs secteurs aménagés

N° des articles	Désignation	Unité d'application	Durée d'application	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	28,60	28,90	1,04 %
2	Porte menus	u	An	28,60	28,90	1,04 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	167,50	169,20	1,01 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	34,00	34,35	1,02 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	17,00	17,15	0,88 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	144,00	145,45	1 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	131,80	133,10	0,98 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours maxi)	u		86,00	86,90	1,04 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	172,50	174,25	1,01 %
11	Calicot en façade	u		172,50	174,25	1,01 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	172,50	174,25	1,01 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	34,70	35,05	1 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	69,40	70,10	1 %

Tarifs 4 : Planoise - Montrapon - Fontaine Ecu - Clairs-Soleils - Palente-Orchamps - Cité Brulard (au sens du Contrat de Ville 2015/2020)

N° des articles	Désignation	Unité d'appli-cation	Durée d'appli-cation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Augm.
1	Tableau réclame (ou panneau réclame)	m ²	An	5,85	5,90	0,85 %
2	Porte menus	u	An	5,85	5,90	0,85 %
3	Appareil de distribution automatique	u	An	34,15	34,50	1,02 %
4	Terrasse de café (y compris arbustes, plantes, garnitures et passages)	m ²	An	6,90	6,95	0,72 %
5	Terrasse partagée (1/2 journée)	m ²	An	3,45	3,50	1,44 %
6	Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	40,00	40,40	1 %
	½ Barrière (tarif de location à l'année)	u	An	20,00	20,20	1 %
7	Terrasse couverte	m ²	An	28,40	28,70	1,05 %
8	Étalage (y compris plantes, garnitures et passages)	m ²	An	26,90	27,15	0,92 %
9	Étalage complémentaire ponctuel (1 à 3 jours)	u		17,50	17,70	1,14 %
10	Autres autorisations (correspondant au droit minimum)	u	An	35,00	35,35	1 %
11	Calicot en façade	u		35,00	35,35	1 %
12	Autres autorisations ponctuelles	u	Jour	35,00	35,35	1 %
13	Droit de stationnement sur emplacement matérialisé	m ²	An	6,95	7,00	0,71 %
14	Droit de stationnement sur emplacement payant	m ²	An	13,90	14,05	1,07 %

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette rectification.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 et avis favorable unanime de la Commission 5 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur cette rectification.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint suppléant



Nicolas BODIN,
Deuxième Adjoint.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0